

Mesdames, Messieurs bonjour,

Je vous remercie d'être venus si nombreux et je déclare ouverte l'assemblée générale 2011 de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à M. le Député Gosselin et M. le Sénateur Bizet.

Je présente également les excuses de M. le Préfet représenté par M. Hennequin, Directeur adjoint à la DDTM, nouvellement arrivé dans le département.

L'ordre du jour sera le suivant :

- ★ Approbation du compte rendu de l'AG du 24 avril 2010 ;
- ★ Rapport du Président ;
- ★ Rapports de l'expert comptable et du commissaire aux comptes ;
- ★ Projet de budget 2011/2012 ;
- ★ Rapports techniques ;
- ★ Examen des questions déposées 20 jours avant et signées par au moins 50 adhérents.

Avant tout débat je souhaiterais que nous observions une minute de silence en l'honneur de M. Roger Maunoury, ancien administrateur de la FDCM de 1979 à 2000, décédé au mois de mars dernier et de M. Auguste Jouan, garde de l'ONCFS dans notre département tout au long de sa carrière. Tous les 2 ont œuvré activement pour la chasse.

**Pour commencer je soumetts à votre approbation le compte rendu de l'assemblée générale du 24 avril 2010.** Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Il est de tradition que je vous dresse le bilan cynégétique de l'année écoulée au niveau départemental et national.

Le sujet des migrateurs sera abordé par Pierre Lauranson, je ne m'y attarderai donc pas.

Sur le plan national, un nouveau Président a été élu à la tête de la FNC, M. Bernard Baudin qui succède à M. de Ponchalon. Ce dernier a décidé de passer la main. Nouvel homme, nouvelles méthodes et une de ses premières actions a été de quitter les tables rondes chasse. Celles-ci nous avaient laissé entrevoir quelques espoirs de concertation entre chasseurs et autres utilisateurs de la nature mais la multiplication des initiatives contentieuses et des campagnes agressives contre les Fédérations notamment contre leurs actions en matière d'éducation à l'environnement, ont ôté toute crédibilité aux tables rondes. A la demande de la FNC, un audit est en cours sur le bilan des négociations.

Le grand chantier national ce sont les **Etats Généraux de la chasse** qui se sont tenus en février. Les derniers avaient eu lieu il y a 20 ans ! Depuis, les attentes de nos concitoyens ont profondément changé, notamment en matière d'environnement, et la place de la chasse et des chasseurs comme leur image ne sont plus les mêmes. Autour de nous, nos principaux partenaires ruraux connaissent les mêmes interrogations et s'engagent dans la même voie pour préparer l'avenir et imaginer d'autres scénarios et d'autres alliances.

Les Etats Généraux de la Chasse sont l'étape finale d'une démarche participative qui s'est déroulée en plusieurs temps :

- ★ D'abord des réunions régionales avec les élus et professionnels des structures fédérales, de juillet à octobre 2010.
- ★ Puis une enquête auprès des chasseurs a été lancée par la FNC cet hiver, à laquelle ont répondu plus de 10 000 chasseurs.

★ Enfin, la FNC a organisé à Paris la conférence finale des Etats Généraux. Plus de 500 responsables cynégétiques venus de toute la France ont débattu du rôle et de la place de la chasse dans la société d'aujourd'hui et de demain. Des grands témoins, des parlementaires des groupes chasse et des hommes politiques sont venus enrichir les réflexions afin que celles-ci soient en phase avec la société de demain.

Le Ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire et Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de tutelle de la chasse, ont clôturé cette conférence.

L'ensemble de ces travaux a progressivement permis de faire émerger une vision pour une chasse durable à 20 ans, un scénario d'avenir composé d'ambitions partagées pour la chasse de demain :

★ **Une chasse populaire et démocratique** s'exerçant sur l'ensemble des espaces naturels et ruraux dans le cadre d'une coexistence paisible avec les autres usagers de la nature.

★ **Une chasse économiquement accessible** : un équilibre entre les chasses communales, privées et professionnelles et un niveau de dégâts grand gibier maîtrisé.

★ **Une chasse pleinement intégrée dans la gestion** et la gouvernance de la nature et des territoires.

★ **Une chasse durable, éthique et reconnue par la société.**

Voilà les 4 ambitions formulées lors des Etats Généraux et pour éviter que cette vision ne reste lettre morte, les parties prenantes ont identifié des orientations pour l'horizon prospectif 2020 qui devront déboucher sur des projets et plans d'actions :

- 1 - Améliorer les politiques de recrutement et d'accueil des chasseurs sur les territoires ;
- 2 - Renforcer la contribution de la chasse à la gestion des espèces, des espaces et de la biodiversité et travailler sur le statut des espèces ;
- 3 - Structurer, valoriser les données techniques et les faire reconnaître par les instances scientifiques décisionnelles de la conservation de la nature ;
- 4 - Réorganiser et adapter nos établissements ;
- 5 - Faire évoluer le domaine d'intervention de l'Etat et spécifiquement des missions de l'ONCFS à hauteur du financement consenti par les chasseurs ;
- 6 - Améliorer la gestion du grand gibier et des dégâts ;
- 7 - Formaliser les alliances avec les acteurs de la gestion de la faune sauvage et de la ruralité ;
- 8 - Simplifier la réglementation, le renforcement de l'éthique et de l'auto-discipline ;
- 9 - Accepter les spécificités et valeurs socioculturelles de la chasse.

Ces projets seront les priorités de la FNC et des FDC et permettront d'engager une dynamique d'innovation et d'investissement pour l'avenir.

A travers ces Etats Généraux, la Fédération nationale donne un coup d'accélérateur au processus de modernisation et d'adaptation de la chasse française aux nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux auxquels elle est confrontée.

Quelques autres dossiers nationaux sont en cours :

Les arrêtés sur les études d'incidences Natura 2000, la réforme sur le classement des espèces nuisibles, la loi de simplification sur la chasse et la loi « armes ». Ce sont autant de dossiers qui devraient être finalisés cette année et sur lesquels la FNC est très attentive.

Quelques mots sur **les 2 propositions de loi qui vont traiter de la simplification de la pratique de la chasse** :

★ Celle de Pierre MARTIN, Sénateur et président du groupe chasse du Sénat. Elle comprend 8 articles. Elle a fait l'objet d'une véritable concertation avec la Fédération Nationale des Chasseurs. Elle simplifie l'organisation des ACCA, réduit les taxes sur les zones humides et elle introduit l'obligation de gestion sur les territoires non chassés. Elle conforte aussi le rôle des Fédérations en matière d'éducation à la nature et de protection de la biodiversité.

★ Celle du député Jérôme BIGNON, Président du groupe chasse de l'assemblée nationale, elle comprend 18 articles. Cette proposition de loi n'a malheureusement pas fait l'objet de concertation avec la FNC. Si plusieurs articles répondent aux attentes des chasseurs d'autres font l'objet de critiques de la part de la FNC.

La Fédération nationale des chasseurs s'inquiète de cette concurrence entre les 2 chambres qui pourrait avoir pour conséquence une 2<sup>ème</sup> lecture difficile. Nous insistons sur le fait que les chasseurs ne doivent pas faire les frais d'une polémique entre les groupes parlementaires de la majorité dans les 2 chambres.

Enfin, décision de la dernière AG de la FNC ; décision très attendue et demandée dans notre département : **c'est le vote à 75% pour la mise en place d'un PMA bécasse national et d'un carnet de prélèvement avec dispositif de marquage. Oui c'est décidé !**

Nous allons donc changer de carnet de prélèvement pour la saison prochaine. Le PMA reste inchangé : 2 par jour, 6 par semaine, 15 par mois et 30 pour la saison. Voici ce que va donner le carnet (DIAPO).

Dans la Manche vous aurez deux volets supplémentaires pour le lièvre avec les 2 bracelets lièvres.

Cette décision nationale est une sage décision qui va permettre de mieux maîtriser les prélèvements et de les connaître au niveau national et prendre les bonnes décisions.

Sur le plan départemental, votre Fédération a mené pour la 1<sup>ère</sup> fois dans le département, une **campagne de communication** par voie d'affichage afin de relayer la campagne nationale axée sur la biodiversité. Vous avez pu voir fleurir dans les principales villes du département (Cherbourg, Saint Lô, Coutances, Granville et Avranches) des affiches 4 mètres par 3 et des panneaux abribus sur le thème « la chasse alliée de la biodiversité ». Vous en avez un exemplaire derrière moi.

60 affiches ont ainsi été implantées pendant 3 semaines en janvier dernier. Auparavant une plaquette explicative des diverses actions du monde cynégétique en faveur de la biodiversité avait été transmise à tous les maires et élus du département ainsi qu'aux principales institutions.

L'objectif de cette campagne était de susciter auprès du grand public un intérêt et une interrogation. Un récent sondage montre que les Français portent une attention croissante à la sauvegarde des espèces. Depuis 2007, ils sont de plus en plus nombreux à la placer parmi les actions prioritaires que l'Etat doit mener en faveur de la protection de l'environnement. Le monde cynégétique doit donc faire connaître le rôle qu'il joue dans la préservation de la biodiversité.

Autre sujet départemental, c'est **l'attaque de l'association Manche Nature pour notre agrément protection de l'environnement**. L'association qui avait été déboutée au tribunal administratif le 21 janvier 2011 et condamnée à nous verser la somme de 750 euros au titre du code de justice administrative, a décidé de faire appel. L'affaire poursuit son cours et nous avons pris l'attache de l'avocat Me Lagier pour défendre notre dossier.

Parlons maintenant des projets de l'année à venir.

### Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique :

Nous vous l'avons annoncé en réunion de secteur, notre 1<sup>er</sup> schéma arrive à son terme en juillet et il nous faut maintenant le réviser. M. Guérin vous fera tout à l'heure un rappel des actions engagées et du calendrier prévisionnel de révision. Ce nouveau SDGC sera l'occasion de discuter de l'agrainage, de la sécurité et de la gestion des espèces. Une participation active des différentes grandes associations départementales sera proposée. Le projet de second schéma vous sera présenté en AG 2012.

### La communication :

Pour la 3<sup>ème</sup> année, la FNC proposera un axe de communication que nous répercuterons dans notre département. Il sera axé sur « la chasse : art de vivre et culture ».

### Action pour la sécurité à la chasse du grand gibier :

Dans l'objectif d'améliorer la sécurité en favorisant le tir fichant en battue au grand gibier, le CA a décidé de subventionner à 50%, aux adhérents territoriaux de la FDC, l'achat de miradors, à raison de 5 miradors par adhérent et un maximum de 500 miradors subventionnés pour l'année. Ce dispositif se fera sous forme de bons à présenter au fournisseur.

### Action pour la régulation des corvidés :

Vous l'avez tous constaté et d'autant plus les agriculteurs qui subissent des dégâts, les populations de corvidés sont en augmentation. Le Conseil de votre FDC a donc décidé de fournir gratuitement 2 cages portatives à chaque société adhérente service complémentaire.

Mais attention ces pièges ne sont utilisables que par des piégeurs agréés ! La société devra donc traiter avec les piégeurs de la commune.

### Action vers les piégeurs :

Chaque piégeur ayant retourné son carnet de piégeage et qui a capturé au moins un renard se verra attribuer 2 pièges billard à venir chercher à la Fédération.

### Action vers les jeunes permis :

Enfin le Conseil a décidé de poursuivre l'effort engagé depuis 3 ans vers les jeunes permis. Ainsi la validation et l'assurance seront entièrement gratuites la 1<sup>ère</sup> année de chasse et un package comprenant un gilet fluo et 2 boîtes de cartouche grenaille d'acier seront offerts lors de la réussite de l'examen.

Voilà en quelques mots les principales actions qui seront engagées pour l'année à venir. Bien entendu il faut ajouter à cela toutes les actions de défense de la chasse et de suivi des dossiers nationaux et départementaux, M. Lauranson vous parlera de certains dans son rapport.

Pour clore ce rapport moral nous allons visionner 2 films qui résument bien notre loisir et passion, intitulés « la chasse, terre de rencontres » et « le bonheur d'être chasseur ».

## **APPROBATIONS DIVERSES :**

Timbre fédéral :	55 €
Timbre 3 jours :	14 €
Timbre 9 jours :	28 €
Timbre grand gibier :	6 €
Bracelet chevreuil :	30 €
Bracelet cerf :	103 €
Bracelet cerf sika et daim :	35 €

Le barème contrat de service est inchangé.

Cotisation Fédération Régionale des Chasseurs : 0,22 € par chasseur.

Approuvé à l'unanimité.

Je dois également vous demander d'approuver la délibération statutaire suivante :

**Conformément aux dispositions de l'article 11 des Statuts de la Fédération « l'Assemblée autorise toutes les opérations d'acquisition, d'échange et de vente d'immeubles nécessaires à l'accomplissement de l'objet ou à la gestion et donne au Conseil toutes autorisations nécessaires à ces fins ».**

Approuvé à l'unanimité.